



MAIRIE de MIJOUX

Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 janvier 2018

La réunion s'est ouverte à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Excusés : Mr S.CHAMBOST donne pouvoir à Mr M.GROS, Mme N.BOYER donne pouvoir à S.CHAMBOST, Mr E.BADOT, Mr D.ZANOUN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

I. CCPG : Convention suite aux transferts de la compétence eaux pluviales

Le dernier transfert de compétences à la CCPG concerne la compétence eaux pluviales. A ce titre les services de la CCPG proposent aux communes membres de se prononcer sur une convention définissant les modalités de mise en œuvre de l'entretien des fossés et réseaux par les services municipaux pour le compte de la CCPG. Le conseil municipal donne son accord de principe sur la mise en place d'une telle convention et autorise le maire ou son représentant à signer les documents en question.

II. Questions et délibérations diverses

- Proposition de mise en place de ballades « thermographiques » sur le territoire de la commune par la CCPG pour aider les administrés qui le souhaitent à l'amélioration des performances énergétiques de leur logement. L'information sera diffusée sur le site de Mijoux.
- Demande d'un groupe de scouts qui séjourne à la Bussode pour déroger aux conditions d'hébergement et notamment sur une modification des horaires d'arrivée (entrée dans les locaux plus tôt que prévu) : le conseil se prononce contre cette demande.
- Demande de l'Office de tourisme pour poursuivre l'animation « soirée fondue raquettes » au chalet du chalet : le conseil ne se prononce pas.

Il est 18h30 heures, rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.